



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

TERRITOIRE

Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
98600 WALLIS et FUTUNA

I.2 Obtention du dossier

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de :

L'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
Service des Finances – Cellule des Marchés Publics
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Wallis
Tél. / Fax : 00 (681) 72.11.16

Courriel: marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

II. Objet de la consultation

II.1 Étendue du marché

Acquisition des équipements actifs et passifs pour le déploiement de la fibre optique.

II.2 Type de marché

Marché public de fournitures

II.3 Informations

Marché global

II.4 Lieux d'exécution

Îles Wallis et Futuna

II.5 Critères d'attribution

- Critère Prix : 50 %
- Valeur technique : 50 %

II.6 Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont fixés à l'article VI de l'acte d'engagement.

II.7 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées sur le budget du Territoire et rémunérées selon les prescriptions du CCAP

III. Procédure

II.1 Type de procédure

Appel d'offres passé en application de l'article 3 du décret n° 57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et province d'outre-mer.

II.2 Date limite de dépôt des offres :

Lundi 07 janvier 2019 à 12h00 (heure de Wallis)

Administration Supérieure du Territoire des îles de Wallis et Futuna
Service des Finances - Cellule des Marchés Publics
BP 16, Mata'Utu - 98600 WALLIS

ou

Lundi 07 janvier 2019 à 12h00 (heure de Nouméa)

Délégation de Wallis et Futuna en Nouvelle-Calédonie
3410 rue de l'Alma Ballande
BP C5 - 98844 Nouméa Cedex

ou

Lundi 07 janvier 2019 à 12h00 (heure de Métropole)

Délégation de Wallis et Futuna à Paris
27, rue Oudinot
75358 PARIS 07 SP

II.2.2 Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IV. Renseignements d'ordre juridique, économique et technique

IV.1 Conditions de participation

Les documents et renseignements demandés aux candidats aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles sont énoncés dans le règlement de la consultation.

V. Renseignements complémentaires

V.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS
Tel.: 00 (681) 72.14.85
Fax.: 00 (681) 72.14.86
Courriel : tamatautu@mail.wf

V.2 Date d'envoi du présent avis

Pour le Préfet, Administrateur Supérieur
et par délégation
le Secrétaire général

Christophe LOTIGÉ

